



Du lundi au vendredi
De 8h30 à 17h

04 90 21 36 03

plateforme.repit@hopital-islesursorgue.fr

Nos services s'inscrivent dans le cadre de la filière gériatrique hospitalière de l'Isle sur la Sorgue avec : un service de soins infirmiers à domicile, une équipe spécialisée Alzheimer, un EHPAD...

Centre Hospitalier
Place des Frères Brun CS 30002 - 84808 L'ISLE SUR LA SORGUE
www.hopital-islesursorgue.fr



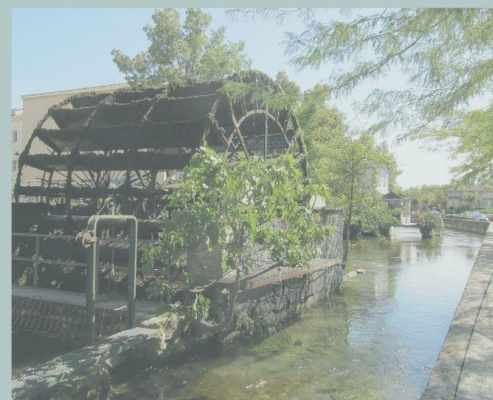
SERVICES DE SOUTIEN ET DE REPIT POUR LES AIDANTS FAMILIAUX

**Vous accompagnez à domicile un proche
en perte d'autonomie**



**Nous pouvons vous
accompagner**

04 90 21 36 03



**Information
Soutien
Répit
Maintien du lien social
Ateliers de bien-être**

...

LOCAUX A L'ISLE SUR LA SORGUE - INTERVENTION SUR LE SUD VAUCLUSE

→ PLATEFORME DES AIDANTS

POUR TOUS LES AIDANTS (gratuit)

Besoin de conseils, d'aide et de soutien :



- **Entretien d'évaluation des besoins** et orientation vers des services adaptés à votre situation
- **Soutien psychologique**
- **Groupe de paroles**

Temps de répit à domicile :

Intervention d'une aide-soignante à votre domicile, pour vous relayer auprès de votre proche en perte d'autonomie :



- Sur une demi-journée ou une journée complète (hors week-end et jours fériés)
- Intervention possible jusqu'à 8 fois par an
- Prestation gratuite et en complément des aides existantes

Besoin de détente, d'un moment de bien-être :



- **Atelier gym douce** : à L'Isle sur la Sorgue, hebdomadaire
- **Atelier sophrologie (pour les personnes de 60 ans et +)** : à L'Isle sur la Sorgue et Pertuis, hebdomadaire
- **Atelier relaxation en individuel**: à L'Isle sur la Sorgue, sur 5 séances

Notre territoire d'intervention :

Cavaillon et alentours
Pays d'Apt
Cadenet - Pertuis
Carpentras - La Cote

→ ACCUEIL DE JOUR

Accueil à la journée des personnes de 60 ans et +, vivant à domicile et présentant des troubles cognitifs (langage, mémoire, désorientation...)

Une équipe de professionnels accueille votre proche
du lundi au vendredi de 10h à 16h30
1 à 3 journées par semaine

Les objectifs :

- **Pour la personne accueillie :**
 - Maintenir les capacités restantes et tenter de limiter l'évolution de la maladie
 - Favoriser l'autonomie afin de préserver le plus longtemps possible le maintien à domicile
 - Favoriser une vie sociale, rompre l'isolement et renforcer l'estime de soi
- **Pour les aidants :**
 - Permettre de retrouver du temps libre pour se reposer, souffler, s'occuper de soi

Les activités :

Atelier mémoire, activités manuelles, musique et chant, loto, lecture, atelier cuisine, sorties, bal, ...



Les transports :

L'accueil de jour organise le transport, selon votre commune de résidence (inclus dans le prix de journée).

Le coût :

Le tarif est basé selon le GIR (degré d'autonomie) de votre proche.
Service non pris en charge par la sécurité sociale. Une aide de l'APA (Conseil Départemental) peut être accordée ainsi que de certaines caisses de retraite.